

**THEGRA**

## **Les bouilleurs de cru ont tenu leur assemblée**

Une belle assemblée représentant plus de 50 % des bouilleurs de cru de France était réunie le 26 avril dans la salle des fêtes de Thégra, sous la présidence de Guy Richard. Il faut se rappeler que le bouilleur de cru est en France une personne habilitée à produire ses propres eau-de-vie. La pratique de la distillation de l'alcool a été règlementée lors de la prohibition de l'alcool. Cette profession est maintenant en voie de disparition. En 2007 le député

Jean Launay a défendu à l'Assemblée Nationale leur profession et a assisté à leur assemblée générale.

Leurs travaux ont porté sur la qualité des fruits, condition sine qua non pour obtenir une d'eau de vie de qualité, à partir de noyaux ils pouvaient reconnaître le fruit porteur de celui-ci. Les participants ont clôturé leur assemblée autour d'un sympathique pot de l'amitié, où les discussions allaient bon train.

**LA DEPECHE DU LOT – 2 MAI 2009**